



## Caroline RUELLAN

Ancien professeur de droit et diplômée de la Harvard Law School, **Caroline Ruellan** accompagne les dirigeants et conseils d'administration de sociétés cotées et non cotées, les entreprises familiales, les fonds d'investissement en matière de stratégie de gouvernance, de relation actionnariale et d'activisme actionnarial.

Elle intervient notamment dans des contextes d'audits de gouvernance, de conflits d'actionnaires, de vulnérabilités activistes et de communication. Au cœur des réflexions de place, notamment sur les sujets ESG, elle propose une approche unique reposant sur une compréhension intime du fonctionnement des instances décisionnelles et des dynamiques actionnariales.

Elle est également membre du Conseil de surveillance d'**Ardian France**, membre de la Commission Consultative Épargnants de l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)** et ancien administrateur indépendant et membre du Comité des Nominations et de Gouvernance d'**Atos**.

Par ailleurs, elle préside le **Cercle des Administrateurs (CdA)**, association de dirigeants parrainée par l'INSEAD et The Wharton School, partenaire d'Euronext, EY, Chapter Zero et Politique Internationale.

Elle contribue au débat public, notamment en qualité d'auteur d'une chronique mensuelle dans **Forbes France**, de nombreuses tribunes (**Les Échos, Le Monde, L'Agefi, La Revue Internationale des Services Financiers...**) et d'articles de doctrine juridique. Elle est auteur d'un ouvrage de droit Droit commercial - Notions générales (Dalloz 2017, 17ème éd.).

Elle contribue également à la réflexion de place, participant à de nombreuses rencontres (cycle annuel en partenariat avec Accuracy - « Créer de la valeur en 2024 » ; rencontres de L'Agefi, Droit & Commerce, ESSEC Business School, Euronext, INSEAD, Kepler Cheuvreux), à des auditions parlementaires (Loi Pacte, Commission parlementaire E. Woerth sur L'Activisme actionnarial...), à divers groupes de travail (Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris, Paris Europlace, International Bar Association, EY, Club des juristes).